

RÈGLEMENT D'UTILISATION DU CRÉDIT MONEYFRASCA

Article 1 : Définition

Le **Crédit MoneyFrasca** est une **récompense numérique interne** attribuée aux membres de la Fraternité Saint Carlo Acutis (FRASCA), inspirée par l'esprit de service et d'engagement promu par Carlo Acutis.

Il est accordé en reconnaissance :

- d'une mission accomplie avec succès
- d'un engagement actif au sein de la Fraternité
- d'une participation aux activités FRASCA

Le Crédit MoneyFrasca constitue un **outil de valorisation, de motivation et de dynamisation communautaire**.

Article 2 : Nature du Crédit MoneyFrasca

Le Crédit MoneyFrasca :

- est une **valeur numérique interne**
- est **convertible en points**
- peut être transformé en **monnaie d'usage interne**
- est utilisable dans :
 - les **boutiques solidaires FRASCA**
 - les **enseignes partenaires**

Il ne constitue **pas une monnaie légale**, mais un système interne de récompense convertible en point et en monnaie légale selon la devise monétaire du pays où réside le membre bénéficiaire.

Article 3 : Conditions d'attribution

Les crédits sont attribués aux membres :

- disposant d'un **identifiant FRASCA valide**
- **payant les cotisations membre ou exonérés**
- étant **actifs dans la communauté**
- ayant accompli :
 - une mission
 - une formation
 - une action sociale
 - une contribution numérique

L'attribution est validée par : la Maison Mère ,instances compétentes d'attribution des MONEYFRASCA.

Article 4 : Modalités d'utilisation

Les crédits MoneyFrasca peuvent être utilisés pour :

- acquérir des biens ou services dans les **boutiques solidaires FRASCA**
- bénéficier d'avantages chez les enseignes et boutiques partenaires
- accéder à certaines formations ou activités
- soutenir des projets internes

Article 5 : Conversion

Le Crédit MoneyFrasca :

- peut être converti en **points** selon un barème défini
- peut être transformé en **valeur d'échange interne**

Les modalités de conversion sont fixées par la Maison Mère.

Article 6 : Durée de validité

- Les crédits peuvent avoir une **durée de validité limitée**
- Les crédits non utilisés peuvent être **annulés ou réaffectés**

Article 7 : Interdictions

Il est strictement interdit :

- de vendre ou échanger les crédits en dehors du cadre FRASCA
- de frauder ou manipuler le système
- d'utiliser les crédits à des fins contraires aux valeurs de la Fraternité

Toute infraction entraîne :

- suspension des crédits
- sanctions disciplinaires

Article 8 : Gestion et contrôle

La gestion du système MoneyFrasca est assurée par :

- les responsables financiers FRASCA
- les instances de contrôle internes

Un suivi régulier est effectué pour garantir :

- transparence
- équité
- bon fonctionnement

Article 9 : Modification du système

La Fraternité se réserve le droit de :

- modifier les règles
- ajuster les valeurs
- suspendre ou faire évoluer le système

Article 10 : Engagement des membres

L'utilisation du Crédit MoneyFrasca implique :

- l'acceptation du présent règlement
- le respect des valeurs FRASCA
- un engagement sincère dans la mission

Le Crédit MoneyFrasca est un outil innovant au service de la mission, visant à encourager l'engagement, valoriser les efforts et renforcer la solidarité au sein de la Fraternité. Que chaque membre utilise ce système avec responsabilité et esprit de service, afin de construire une communauté dynamique, solidaire et engagée, à l'image de Carlo Acutis.

